

## Entretien des routes, chemins et fossés

Avec plus de 23 km de routes et presque autant de chemins ruraux, l'entretien de la voirie est l'une des plus grosses charges du budget communal, tournant entre 10 000 et 15 000 € par an. Cinq actions sont ainsi réalisées périodiquement :

1. 8 à 13 tonnes d'enrobé à froid sont déposées chaque année pour boucher et niveler les chaussées, action réalisée par l'employé communal et les élus municipaux, généralement au mois de Juin.
2. L'élagage des routes communales est effectué à l'automne par une entreprise extérieure, choisie sur appel d'offres.
3. L'élagage des chemins est fait par le cantonnier qui utilise parfois notre broyeur ou un broyeur plus important loué à la CUMA de St Germier.
4. Enfin, l'enrobé à chaud (6 tonnes de goudron et gravillons) pour la réfection de la chaussée est confié à une entreprise extérieure.
5. En outre, 5 kms de fossés des routes communales ont été refaits en 2015 et d'autres le seront en 2016.

## Restauration, garderie et transport scolaire

Si la communauté de communes assure l'entretien des écoles, le salaire des aides maternelles et le financement des rythmes scolaires, c'est la commune qui assure de son côté :

- Le déficit de la restauration scolaire (coût pour la commune 8000€/ an),
- Le coût du ramassage scolaire facturé par le Département,
- Le coût de la garderie en attente du bus de ramassage scolaire.

Par ailleurs, et dans la perspective de la rentrée 2016-2017, les parents dont les enfants doivent prendre le car scolaire et qui n'auraient pas d'arrêt sont invités à se manifester auprès de la mairie.

## Relations avec la Communauté de Communes

La CCPG a rendu à la commune de nombreuses compétences et notamment la voirie, le parc de l'étang et les coûts liés au déficit de la restauration et du ramassage scolaires. Ceci étant, de nombreux services de la CCPG sont désormais accessibles à tous les habitants:

- Les écoliers peuvent désormais apprendre à nager à la piscine Gatineo de Parthenay (sous réserve de demande par la direction des écoles),
- La Carte de Vie Quotidienne (CVQ) va faciliter le paiement de la cantine scolaire, de la garderie, etc,
- L'organisation des rythmes scolaires (activités périscolaires) a été entièrement prise en charge par la CCPG qui s'est largement appuyée sur le CSC du Pays Ménigoutais.

**21 & 22 Mai**

Lâcher de truites au Parc de l'étang.

*Info : association au Plaisir de l'eau.  
Tel. 05.49.69.07.44*

**22 Mai**

Sortie au Zoo de la Palmyre.

*Info : comité des fêtes.  
Tél. 05.49.69.04.16*

**18 Juin**

Concours de Pêche au Parc de l'étang.

*Info : association au Plaisir de l'eau.  
Tel. 05.49.69.07.44*

**14 Juillet**

Méchoui.

*Info : comité des fêtes.  
Tél. 05.49.69.04.16*

Feux d'artifices à Bois Pouvreau.

*Coutières, Chantecorps, Fomperron, Ménigoute et St Germier s'unissent pour le feu d'artifice.  
Info : mairie.  
Tel. 05.49.69.01.82*

# SAINT GERMIER 79 Infos

[www.saintgermier79.com](http://www.saintgermier79.com)



*"Le manque d'argent n'est pas un obstacle. Le manque d'idées est un obstacle".*

*Ken HAKUTA,  
Entrepreneur américain*

## "Comptes 2015 : entre économies et soutien public"



Le budget communal s'élève autour de 200.000 €/an, ce qui peut paraître beaucoup, compte tenu que les impôts locaux représentent seulement 45.000€.

La gestion est simple : essayer de diminuer les dépenses de fonctionnement en réalisant toutes les économies possibles (renégociation des emprunts par exemple) ; puis tenter de faire le maximum de choses par nous-même (entretien des routes, fabrication du tivoli et des bancs, pose des tapis amortissants des jeux d'enfant).

Cette diminution permet alors de réunir des fonds pour investir. Et, dans ce domaine, la sollicitation de subventions est essentielle.

Pour rappel, la sécurité de la traversée du bourg a été financée à +50% par l'Etat et le Département, la plantation des nouvelles haies à +70% par la Région, et les jeux d'enfant à +40%, encore par la Région.

Dans ce domaine technique, nous sommes preneurs de vos suggestions d'amélioration et apporterons tout complément qui vous paraîtrait nécessaire.

*Votre maire, Jean-François LHERMITTE*

### RECAPITULATIF DU BUDGET 2015

#### Répartition des Recettes : 229 264 €

Dotations d'Etat 25%, Impôts locaux 20%, Reversement CCPG 19%, Récupération de la TVA 15%, Divers (vente etc) 8%, Droits de Mutation 5,5%, Locations 5%, Subvention du Giratoire 2,5%.

#### Répartition des Dépenses : 217 424 €

Emprunt 18%, Personnel 15%, Tondeuses 11%, Éclairage photovoltaïque des hameaux 7%, Giratoire et signalisation 7%, Indemnités des élus 7%, Entretien voirie 6%, État 5%, Études 4%, Cantine 3%, Énergie et carburant 3%, Entretien 3%, Fournitures 2%, Autres investissements 2%, Rénovations 2%, Assurances 1%, Tivoli 1%, Maintenance 1%, Incendie 1%, Subventions 1%.

➔ Soit un excédent de +11 840 euros

### Dans ce numéro :

- 2 – AMÉLIORER le cadre de vie et AGIR pour les jeunes.  
*Quelles actions en 2015 et quels projets en 2016 ?*
- 3 – Assainissement collectif et Plan Local d'Urbanisme.  
*Les dossiers vont bientôt aboutir à des réalisations concrètes.*
- 4 – Notes & Agenda. Un feu d'artifice du 14 Juillet avec le Canton !



## AMÉLIORER le cadre de vie et AGIR pour les jeunes

Ce sont les deux axes sur lesquels s'appuie le Conseil et qui ont été déclinés en 2015 et seront poursuivis en 2016.



Les enfants du village lors du chantier collaboratif de plantation de haies animé par le CPIE de Gâtine Poitevine et soutenu par le CSC du Pays Ménigoutais. © Louise Baheux

### Trois chantiers ont été lancés grâce à la participation et au soutien des habitants.

Au-delà de la rénovation du monument aux morts et de l'entrée de l'église, l'action 2015-2016 a essentiellement porté sur la **plantation de haies**. Au début de l'année, près de 2 kms de haies ont été repiqués sur le chemin de remembrement et sur la route départementale 521 (du bourg vers Pamproux), et ce grâce aux accords donnés par les propriétaires et exploitants riverains, Francis MAZIÈRE, Laurent DUPUIS, Anthony ECALLE et Roger ARTAULT, qu'il faut remercier.

Cette action sera certainement poursuivie à l'automne 2016 par une plantation de 1 km sur la route des Touches, en prolongement du chantier réalisé en mars par les jeunes de la commune, du CSC du Pays Ménigoutais et avec l'expertise du CPIE de Gâtine Poitevine.

La **sécurité routière** constitue également un axe essentiel qui favorise le vivre ensemble. La traversée de notre bourg a été ralentie avec la réalisation du giratoire, la pose de coussins berlinois, tandis que de nombreux miroirs (route de l'église ou Coussay) étaient installés à des croisements dangereux.

Enfin, la réflexion sur l'**aménagement du Parc de l'étang** a été lancée et une étude paysagère a été confiée à une équipe confirmée, le cabinet SCAPE à Niort, dont nous attendons les propositions fin 2016, pour les mettre ensuite progressivement en œuvre (ex. protection des berges de l'île, nouvelles plantations, cheminements doux, jonction avec le centre du bourg).

### L'animation du parc avec l'installation de jeux est l'investissement majeur.

Deux **abribus** ont été réalisés aux lieux du ramassage scolaire, au Breuil et à la Boucherie. Ils ont été complétés par de l'**éclairage photovoltaïque**, comme aux Touches, à Coussay et à la Boulinière.

Par ailleurs, l'opération la plus importante est l'**installation de jeux pour enfants et pré adolescents**. Cet ensemble ludique comprend notamment une tyrolienne, des agrès, un toboggan, une balançoire en nid d'oiseau et des jeux sur ressort. Il est sécurisé par des tapis amortissants, performants et particulièrement adaptés à notre espace naturel, puisque l'herbe le recouvrira d'ici peu, rendant le tapis quasi invisible.

Des bancs supplémentaires ont été fabriqués avec les moyens communaux pour rendre le parc encore plus accueillant. Ceci représente l'investissement le plus important des deux dernières années, pour plus de 30000 € subventionnés majoritairement par la Région.

Tout ceci sera complété par diverses actions comme l'édition d'un **livre sur l'histoire de St Germier**, ou la réalisation d'un panneau d'information avec un **plan du village** pour situer les rues et les hameaux et qui sera probablement situé sur le parking du bourg.

Il est également projeté d'acquérir de **nouvelles guirlandes de Noël** pour habiller les rues lors des fêtes de fin d'année, ainsi que du matériel indispensable pour entretenir les espaces publics (tondeuses, poste à souder, compresseur, benne, etc).

## Assainissement Collectif

Après plusieurs années d'incertitude, la station de traitement des eaux usées va enfin voir le jour.

En 2002, à l'issue d'une enquête publique, le Syndicat des Eaux de Gâtine (SMEG), déclarait la réalisation de l'assainissement collectif dans le bourg d'utilité publique et s'engageait à le faire sous 5 ans. Ce projet, reporté de trop nombreuses fois, semble enfin sur la bonne voie, les crédits d'études et de réalisation ayant été votés par le SMEG à la fin de l'année 2015, suite à de nombreuses interventions de vos élus.

Les travaux sont désormais annoncés pour 2017. Si tout n'est pas encore réglé, il est certain que la réalisation de l'assainissement s'accompagnera de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. Tout le centre du bourg sera touché et devra donc être repensé et réaménagé afin d'améliorer son aspect et sa sécurité, notamment pour la circulation des piétons.

Cela donnera forcément lieu à des propositions et débat où chacun aura l'occasion de s'exprimer.



Des tranchées importantes vont être creusées à l'étang et dans le bourg.

## Plan Local d'Urbanisme

### Un cheminement long et ciblé pour aboutir à un consensus légal.

**Rappel des objectifs arrêtés du PADD**

**"Assurer un développement réaliste et mesuré"**

**"Le village rajeunit, il faut en tenir compte"**

**"Équilibrer l'évolution du bourg et des hameaux"**

**"Valoriser nos atouts ruraux et préserver l'agriculture"**

**RÉSUMÉ DES PRINCIPALES PROPOSITIONS**

- 1. Développer les atouts touristiques de la commune
- 2) Réaliser autour de l'étang et du parc une base de loisirs,
- 3) Développer ce pôle loisirs et en grotte x par rapport à l'urbanisation existante.
- II. Prendre en compte le cadre de vie rural de la commune dans les choix de développement
- 1) Maintenir le caractère rural du village, des paysages et des hameaux,
- 2) Considérer le rajeunissement du village et préserver une population,
- 3) Assurer un développement réaliste et mesuré, tout en modérant la consommation d'espace,
- 4) Assurer un développement équilibré entre le bourg et les hameaux (notamment les Touches, la Boulinière, la Boucherie, la Grotte, Coussay et le Chareull).
- III. Préserver les atouts naturels et paysagers de la commune
- 1) Valoriser un paysage bocager en préservant les haies, les mares et les zones humides,
- 2) Maintenir et préserver une architecture caractéristique du pays gâtinais.

Des tracts ont été distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

La réflexion, lancée en Novembre 2014 a donné lieu à quatre réunions publiques et à la diffusion préalable de tracts spécifiques dans chaque foyer.

C'est un procédé long et ciblé qui doit favoriser une analyse des besoins au cas par cas et aussi permettre à chacun de dire comment il voit son village dans plusieurs années.

Compte tenu des avis que vous avez exprimés, un document provisoire sera vraisemblablement voté par le Conseil Municipal au mois de Juin, puis remis pour avis des différentes administrations concernés et enfin soumis à une enquête publique qui pourrait se tenir à l'automne. Cette enquête est l'occasion de collecter vos ultimes remarques.

C'est sur la base de ces dernières et sur l'avis du commissaire enquêteur, que le nouveau plan d'urbanisme doit être adopté à la fin de cette année.